

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

**Décision du 11 juin 2014 relative à la composition de la commission de sélection des stagiaires en cycle professionnel, option formation alternée, à l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)**

NOR : DEVK1412310S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable ;

Vu la décision ministérielle du 9 juin 2004 modifiée créant une commission de sélection chargée de désigner les stagiaires techniciens supérieurs de l'équipement internes et externes qui suivront une formation alternée entre leur service d'affectation et l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

La commission de sélection pour l'année scolaire 2014-2015 est composée comme suit :

Président : M. Philippe HORIN, directeur par intérim de l'ENTE, établissement d'Aix-en-Provence.

M. François YOYOTTE, directeur de l'ENTE, établissement de Valenciennes, ou son représentant.

M. Charles CAILLET, enseignant ENTE, établissement d'Aix-en-Provence.

M. Hamid RAFFI, responsable pôle des formations techniques de l'ENTE, établissement de Valenciennes.

Mme Bénédicte VAILLANT, chef de service à la DREAL Picardie.

M. Emmanuel BERTHIER, chef de l'unité hydrologie, gestion des eaux pluviales CEREMA/direction territoriale IDF.

M. Philippe AKUESON, professeur de mathématiques à l'école des mines de Douai.

M. Alain SANDOZ, professeur à l'université d'Aix-Marseille, UFR sciences (aménagement du paysage).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 11 juin 2014.

Pour la ministre et par délégation :

*Le chef du service du pilotage  
et de l'évolution des services,*

P. CARON